

Agissons pour empêcher l'expulsion de Salah Hamouri de Jérusalem ! Stop à l'acharnement !

4 septembre 2020



Salah Hamouri, avocat franco-palestinien est de nouveau victime de l'acharnement d'Israël.

Arrêté à cinq reprises, il a déjà fait plus de huit années de prison en tant que prisonnier politique.

De plus, les autorités israéliennes lui nient le droit de vivre en famille sur sa terre natale, à Jérusalem, avec sa femme et son fils.

L'État d'Israël est aujourd'hui passé à un autre stade en lui signifiant qu'il envisageait de lui retirer le droit de résider à Jérusalem.

Cette révocation aboutirait à une expulsion définitive de Salah de sa terre natale.

[>> Lire le communiqué de l'AFPS dans son intégralité](#)

Appel à action

Envoyez le message ci-dessous ou votre propre message aux adresses suivantes

- Consulat de France à Jérusalem :

cg-informations.jerusalem-fslt@diplomatie.gouv.fr

- Ministère des affaires étrangères à l'adresse suivante :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/me...>

- Présidence de la République :

<http://www.elysee.fr/ecrire-au-pres...>

Monsieur le Consul,
ou Monsieur le Ministre des affaires étrangères,
ou Monsieur le Président de la République,

Le 3 septembre 2020, notre compatriote, l'avocat franco-palestinien, défenseur des droits de l'homme, Salah Hamouri, s'est vu remettre par la police israélienne un courrier lui signifiant l'intention du ministre de l'intérieur israélien de lui retirer la carte de résidence permanente à Jérusalem.

Israël s'est doté en 1952 d'une loi, contraire au droit international, s'octroyant le « droit » d'autoriser ou non les Palestiniens de Jérusalem à vivre sur leur terre natale. Il entend l'utiliser contre Salah Hamouri alors qu'il est né et qu'il vit à Jérusalem depuis 1985.

Cet acharnement d'Israël contre notre compatriote afin qu'il ne puisse pas vivre en famille sur sa terre natale doit cesser.

La France doit lui apporter sa protection et garantir que ses droits fondamentaux - dont celui de vivre sur sa terre natale - soient respectés.

Je vous demande d'œuvrer au nom de la France, pour que Salah Hamouri ne soit pas expulsé de sa terre natale et afin qu'il puisse vivre à Jérusalem avec sa famille.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Lire aussi : [Sur le site de l'AFPS](#)

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Signer et partager](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Agissons-pour-empêcher-l-expulsion-de-Salah-Hamouri-de-Jerusalem-Stop-a-l>